



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N° 19
14 MARS 2007

Rencontre et débats citoyens Des syndicalistes avec Marie-George BUFFET mardi 20 mars – 17 heures salle des fêtes de la mairie de Montreuil

**libéralisme
Stop !**

Syndicalistes de diverses sensibilités syndicales, nous voulons, à l'occasion des élections présidentielles ; battre Sarkozy et faire reculer l'extrême droite et ses idées. Nous voulons ouvrir une perspective nouvelle de rassemblement à gauche pour plus de justice, de démocratie, de solidarité, de reconnaissance du monde du travail et de la création et pour cette fois-ci réussir !

Syndicalistes – citoyens, nous voulons exercer pleinement et entièrement notre citoyenneté sur l'ensemble des sujets de société.

La période référendaire de 2005 et la victoires des salariés et de la jeunesse sur le CPE, le confirment. L'exercice de cette citoyenneté et un facteur de l'unité et du rassemblement du peuple de France.

Nous vous invitons à participer à une rencontre débat

avec Marie-George BUFFET
candidate de la gauche populaire et antilibérale

le mardi 20 mars 2007, à 17 heures

Salle des fêtes de la mairie de Montreuil
métro mairie de Montreuil (ligne 9)

Avec des témoignages d'entreprises en lutte
et de syndicalistes européens.



20 mars 2007 avec Marie-George BUFFET, je participe !

Nom : Prénom :

Entreprises et localités :

Bulletin de participation à retourner à :

libéralisme stop!, 10 rue Gabriel Husson 93 230 Romainville – fax : 01 48 46 68 30

site Internet : [http://monsie.orange.fr/libéralisme stop](http://monsie.orange.fr/libéralisme%20stop) – blog: <http://libéralismestop.hautefort.com>

DONNER UNE SUITE AUX ASSISES NATIONALES POUR LA SÉCURISATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Après les assises, l'actualité confirme le besoin de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation pour s'inscrire dans un processus conduisant à la sécurité d'emploi et de formation. Dans tous les débats, dans toutes les rencontres avec le monde du travail comme avec les privés d'emploi reviennent les mêmes questions : comment pérenniser les emplois et les entreprises, comment lutter contre les délocalisations, comment conserver les emplois ? Et de façon récurrente se posent l'exigence de plus de droits pour des travailleurs et les questions de financement.

Et effectivement, les droits sans les financements, les financements sans les droits ne peuvent trouver leur pleine efficacité.

L'un ou l'autre représente en lui-même un progrès indéniable sur la situation actuelle, mais **c'est ensemble qu'ils représentent un projet politique structurant.**

C'est la cohérence du projet de loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation. Ce projet se veut une co-élaboration citoyenne et doit trouver son essor dans les luttes qui se développent actuellement.

C'est un projet de société qui renverse les principes actuels porteurs de précarité en un principe d'un droit attaché à la personne : **le droit d'avoir un emploi qualifié, bien rémunéré en alternance avec des formations longues, qualifiantes sans jamais passer par la case chômage.**

Il s'agit bien d'un projet de loi avec l'objectif de contribuer à faire monter les exigences des salariés, des privés d'emploi pour rendre incontournable son adoption.

Afin que chacun s'approprie ce projet de loi et y contribue, nous allons essayer d'en donner les grandes lignes dans la lettre du Rapse.



- Le Projet « Pour une loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation,
- Le discours de Marie-George Buffet en clôture des assises nationales de l'emploi,

sont disponibles sous forme de brochure.

à partir du 20 mars

Faites parvenir vos demandes à Sylvie Bauer : sbauer@pcf.fr

AVANCER VERS UNE SÉCURITÉ D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE SOIT EN EMPLOI, SOIT EN FORMATION RÉMUNÉRÉE

Le document avançant des éléments pour une co-élaboration citoyenne d'une loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation est composée de cinq ensembles.

Le premier ensemble vise à définir **4 nouveaux principes à introduire dans le code du travail**¹:

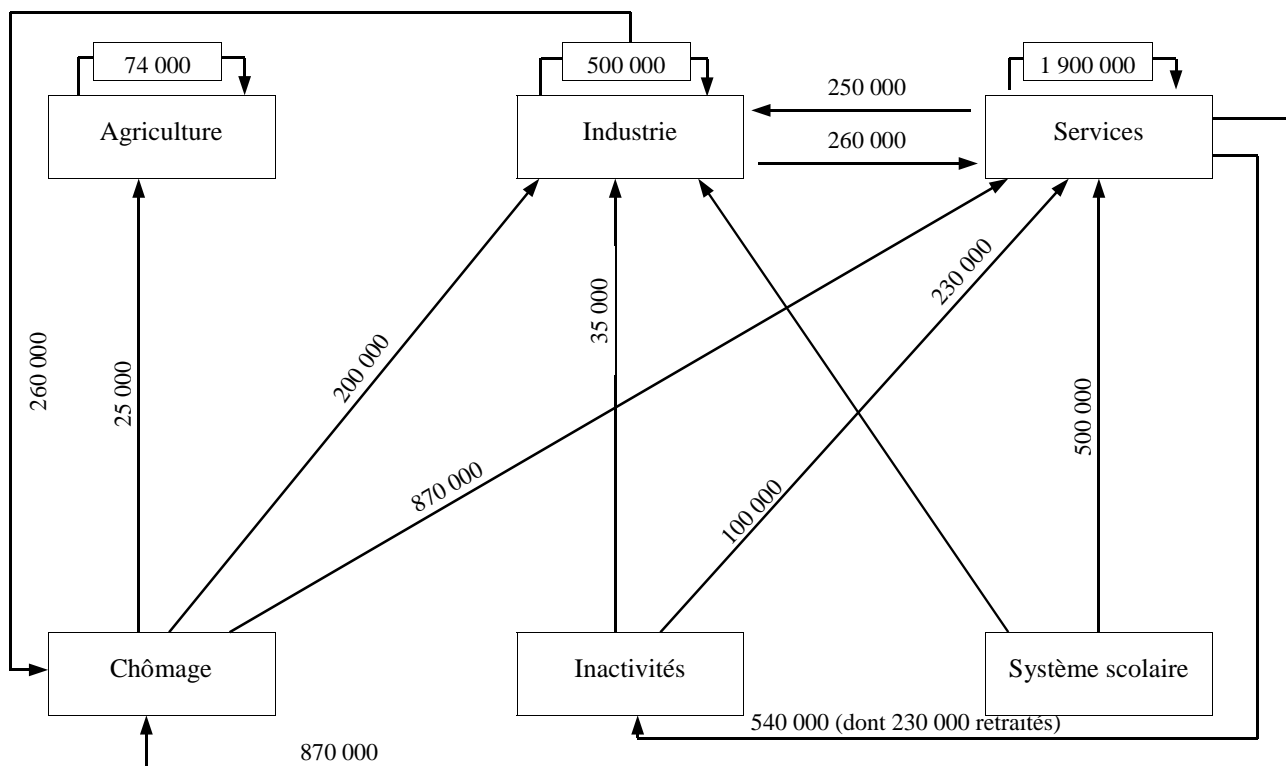
Examinons, dans cette lettre du Rapese, le premier principe : « Avancer vers une sécurité d'activité professionnelle, emploi ou formation rémunérée ».

- À quelles exigences répond ce principe ?
- Quelles transformations vise-t-il ?

«L'ambition de la proposition de sécurité d'emploi ou de formation, c'est le passage d'un emploi à un autre sans interruption du chômage, soit en emploi, soit en formation pour revenir par la suite à un meilleur emploi ou encore le passage à une activité sociale reconnue »².

C'est une perspective qu'il faut construire progressivement à partir de la réalité d'aujourd'hui pour répondre aux défis actuels de l'insécurité de la mobilité et le risque d'un passage, voire même d'un blocage, dans la case chômage, ou dans une situation nouvelle dégradée (emploi précaire, salaire inférieur, conditions de travail dégradées, ...)

Mobilité annuelle des salariés 7 millions de salariés changent de situation chaque année.



Principaux flux de main-d'œuvre entre les enquêtes Emploi 1996 et 1997

A titre d'exemple, 500000 actifs de l'industrie ont changé d'établissement entre mars 1996 et mars 1997. 260000 d'entre eux se sont retrouvés au chômage. En revanche, 200000 étaient auparavant au chômage et 100000 venaient du système scolaire.

1- Avancer vers une sécurité d'activité professionnelle, emploi ou formation rémunérée,

Des droits attachés à la personne, des pouvoirs collectifs, un statut de sécurisation et de promotion des travailleurs,

La négociation d'entreprise : pas de régression mais les améliorations pour les travailleurs par rapport aux conventions de branche et à la loi,

sécurisation de tous les moments de la vie professionnelle, de l'entrée dans l'emploi des jeunes aux fins de carrière. Mesures contre toutes les discriminations.

2- Pour une loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation page VI.

Pour une mobilité de promotion, au lieu des régressions actuelles

La mobilité selon la taille de l'entreprise (taux de mobilité annuelle en %)

	Mobilité interne	Mobilité interne (emploi-emploi)	ex-Mobilité interne (emploi-chômage)	ex-Ensemble (emploi-ensemble)
État et collectivités locales	6,3 %	1,3 %	2,1 %	9,7 %
Entreprises de plus de 500 salariés	2,0 %	4,5 %	3,1 %	9,6 %
Entreprises de 50 à 499 salariés	1,2 %	5,6 %	3,9 %	10,7 %
Entreprises de 1 à 49 salariés	1,0 %	8,0 %	6,2 %	15,2 %
Ensemble	2,8 %	5,9 %	4,3 %	13,0 %

Pour 100 salariés, il y a 13 changements de situation dans l'année dont 4,3% vers le chômage. Mais les risques de chômage sont deux fois plus élevés dans les petites entreprises (6,2%), que dans celles de plus de 500 salariés (3,1%).

La mobilité selon le secteur d'activité (taux de mobilité annuelle en %)

	Mobilité interne	Mobilité interne (emploi-emploi)	ex-Mobilité interne (emploi-chômage)	ex-Ensemble (emploi-ensemble)
BTP	1,2 %	8,4 %	6,1 %	15,7 %
Commerce	1,6 %	8,1 %	5,5 %	15,2 %
Services aux entreprises	2,7 %	7,0 %	3,9 %	13,7 %
Transports	1,8 %	6,0 %	2,9 %	10,7 %
Services financiers et immobiliers	3,7 %	4,1 %	2,7 %	10,5 %
Industrie	1,1 %	4,9 %	3,8 %	9,8 %
Energie	4,4 %	1,4 %	1,6 %	7,3 %

Les salariés du BTP ont 4 fois plus de risques d'être au chômage (6,1 %) que les salariés de l'énergie (1,6%). D'où le besoin **d'un statut sécurisé pour tous les travailleurs quel que soit la branche, quelque soit la taille de l'entreprise.**

Par contre, la mobilité interne est plus intense dans l'énergie que dans les autres secteurs d'activité, en raison certes de la taille des entreprises, mais aussi du statut d'entreprise publique qui a accordé aux salariés -non sans luttés- des pouvoirs d'intervention dans la gestion prévisionnelle des emplois (évolution des carrières des agents) et des financements pour la promotion des salariés. En consacrant 8% de la masse salariale à la formation, on a incité à la mobilité positive. Ces éléments ont permis de renforcer le statut des salariés d'EDF et de GDF, qu'il faudrait renforcer au lieu de sa mise en cause actuelle avec les privatisations.

« Dans un tel système, le revenu serait assuré, soit conservé, soit augmenté... « le passage d'une activité à une autre serait librement choisi »

Aujourd'hui la perte d'emploi ou les changements de statut des entreprises est généralement synonyme de baisse de salaire et de dégradation des conditions de travail. Quant aux chômeurs, le gouvernement met en place une batterie de sanctions pour traquer leurs « manquements » dans la recherche d'emploi pour les obliger à accepter n'importe quel emploi. En cas de refus, les indemnités seraient réduites de 20 % (de 2 à 6 mois) dès le premier « manquement »; de 50 % au second, et supprimées définitivement au troisième.

C'est pourquoi comme le préconise la proposition de nouveau principe mise en débat **« un relèvement important de l'indemnisation des chômeurs et une démocratisation de leur retour à l'emploi choisi, avec de bonnes formations, des avancées de sécurisation de l'entrée des jeunes dans l'emploi et de sécurisation des parcours professionnels doivent permettre l'éradication graduelle du chômage et de la précarité. Cela se fondera sur un statut de la sécurisation et de la promotion des travailleurs, avec des droits de formation rémunérée considérablement et progressivement relevés, des conversions d'emplois précaires en emplois stables, des pouvoirs de propositions alternatives contre les licenciements. »**

Avant la rencontre de Marie George Buffet et de centaines de syndicalistes le 20 mars quelques questions -Joël- Billard organisateur de cette manifestation.

Q : Le 20 mars, Marie-George Buffet va débattre avec les syndicalistes. Avec Airbus, les questions industrielles et d'emplois montent très fort. 82 % des Français soutiennent la lutte des salariés de cette entreprise. N'est-ce pas parce qu'ils s'identifient à ce qui se passe ?

Cette identification tient à la fois à l'insécurité sociale à laquelle les salariés sont confrontés, au fait qu'ils et elles incombent la responsabilité de cette situation aux actionnaires privés, et à la recherche de solidarités nouvelles. De plus en plus ce sont les choix de rentabilité financière qui sont au cœur des licenciements, des fermetures d'entreprises, des délocalisations et du chômage de masse qui sévit dans notre pays. L'éclatement d'Airbus par vente des usines constitue un non sens économique. Les retards dans les livraisons des A 380 montrent qu'Airbus est confronté à un problème de formation, de mobilisation des capacités des salariés, d'insuffisance de recherche et d'investissement. Ce n'est pas en supprimant des milliers d'emplois que l'on inversera cette tendance. Cela au moment où le carnet de commandes s'établit à plus de 250 milliards avec les perspectives de 2 533 appareils assurant déjà plus de 5 années de travail. Là comme ailleurs, il faut renforcer les pouvoirs aux salariés, aux organisations syndicales, aux élus. Dans cette identification, il y a aussi ce déni de démocratie qui conduit aux décisions sans concertation et sans influence des acteurs principaux, les ouvriers, les ingénieurs cadres et techniciens.

Q : Les salariés d'EADS refusent le plan Power 8. Face aux enjeux que pose cette entreprise, certains proposent une entrée des régions dans son capital. Plus généralement, pour contrecarrer toutes ces fermetures d'usines, ces délocalisations, la réponse est-elle un retour, partiel ou total, du capital public ?

Le plan Power 8 touche toutes les filières aéronautiques suscitant mécontentement et colère parmi, certes Airbus, mais toutes les entreprises concernées par cette industrie. L'enjeu porte sur le social, l'emploi qualifié, le niveau de la recherche, les investissements en lien avec l'avenir du territoire, en France et en Europe.

La proposition de la rentrée de régions dans le capital EADS pose au fond la problématique de la

constitution et la création de fonds régionaux pour l'emploi, le développement, la recherche avec des droits nouveaux d'intervention des salariés, de leurs élus et syndicats.

L'Etat est toujours actionnaire, le gouvernement doit intervenir car c'est lui qui peut avoir le plus d'influence sur les stratégies du groupe.

Marie Georges Buffet a raison de proposer une montée vers les 100 % publics dans le capital du groupe européen, ainsi que des pouvoirs effectifs d'intervention des salariés sur la stratégie et la gestion du groupe pour faire prévaloir des logiques industrielles et l'intérêt général.

Q : On assiste beaucoup de luttes pour préserver les emplois : Airbus, Alcatel Lucent, Poliméri et tant d'autres mais aussi des luttes pour le pouvoir d'achat. Que peut-on attendre de l'élection présidentielle ?

Ce qui serait tout à fait normal et qui n'existe pas encore un débat démocratique dans le pays, sur quel projet de société, quelle République nouvelle en France ? Cette exigence doit grandir, elle est au cœur des enjeux de cette élection.

Comment au moment de ces élections faire grandir l'exigence et la portée d'une transformation, d'un changement profond de société. Tout à la fois, s'inscrire dans cette construction avec le peuple, le monde du travail et contribuer à faire le lien entre colère, luttes et le vote du 22 avril prochain.

Quelle force, quels atouts, je me donne dès maintenant et pour la lutte demain avec ce vote ? Cela ne peut se faire que sur le projet et le candidat(e) qui le porte. Battre la droite et réussir à gauche c'est sur un contenu, un projet de changement véritable et concret. Dans ce sens, pour le monde du travail, voter utile et efficace, c'est voter Marie-George Buffet.

Q : Le parti communiste, sa candidate Marie George Buffet proposent de co-élaborer ensemble une loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation. Comment ces luttes peuvent-elles s'inviter dans une telle construction ?

L'essentiel des luttes revendicatives dans les entreprises publiques et privées touchent aux questions de la rémunération de la force de travail avec les salaires, les qualifications, l'emploi, l'avenir industriel et des services publics.

L'exigence de sécurité monte plus dans les têtes

Interview de Joël Biard (suite)

que dans le contenu des luttes face à l'insécurité sociale, à la précarisation accrue et à la souffrance au travail. Le passage à l'acte nécessite un débat de masse sur le contenu et propositions formulées pour l'élaboration d'une loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation.

La perspective de l'édition d'une brochure peut y contribuer largement. La politisation des enjeux so-

ciaux, donc des enjeux de sécurisation dans la société est de nature à favoriser des mouvements de luttes portant ces exigences.

Les luttes avec toute une série de contenus sont des facteurs essentiels pour partir de leur exigence et faire le lien avec cette perspective de co-élaboration avec les salariés et la diversité des syndicalistes.

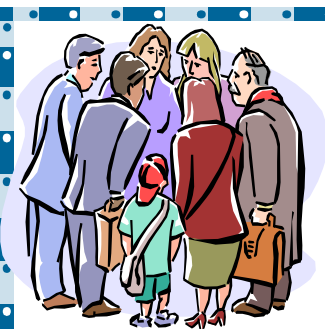
Courrier du lecteur

Membre CGT du CESR de Lorraine et par ailleurs membre du PCF, j'utilise toujours beaucoup et ECOPO et les lettres du RAPSE, merci donc pour tous ces travaux bien utiles dans un univers de libéralisme et de fatalisme face à la crise et la globalisation capitaliste de l'économie mondiale.

En Lorraine, des patrons à la CFDT, tout le monde mise sur la logistique, en organise les plates formes espérant capter une part de valeur ajoutée !! La revue CGT UGICT "OPTIONS" fait état d'un récent bouquin de Michel SAVY, logistique et territoires à la Documentation Française, Diact... Il me semblerait utile un jour que nous fassions une analyse croisée des questions d'évolution des modes de production, de transports, de métropolisation et d'aménagement du territoire. Un récent bouquin de Pierre VELTZ "Mondialisation, villes et territoires" PUF, traite également de ces questions, il intervient au sein des stages transports organisés par l'UIT CGT. Pourquoi pas un débat sur ces questions dans ECOPO entre ces auteurs ou d'autres, et des camarades du Parti et ou de la CGT?

Bien fraternellement, Bertrand GOSSELIN

Vous aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez nous adresser vos remarques et vos desideratas lettresrapse@rapse.org



A la suite des assises nationales, de nombreuses organisations de militants éprouvent le besoin d'organiser d'autres assises départementales, sur une ville, un bassin d'emploi, un groupe d'entreprises...

Les besoins de débats montent autour d'événements très forts comme le plan Power 8 et la suppression annoncée de 10.000 emplois, de 3 sites ...

Si, dans le cadre de ces besoins et des sujets abordés par la lettre du RAPSE, vous souhaitez l'appui d'un intervenant, n'hésitez pas à le demander.

EADS : POINTS DE REPERES POUR LA LUTTE

Rappel du plan Power 8

- Les suppressions d'emplois : 10 000 en Europe
- La cession de 3 sites
- La fermeture de 3 sites
- La réorganisation A320 à Hambourg soit la quasi totalité. Si absence de succès de l' A380 et de l'A350, risques pour Toulouse (monoactivité).
- Les centres d'excellence passent de 8 à 4
-

Pourtant l'industrie aéronautique est en plein développement :

- Carnet de commande 262md€ soit 6,7 années
- CA (chiffre d'affaires) EADS 39md'€.
- Perspectives 23.000 avions à construire sur 15 ans
- Développement de A400M, A380, A350, nouvelle génération A320.
- Les besoins de 10md'€ pour A350 sont étalés sur 7 ans et vont générer un marché de 450md'€.

La crise EADS ? Le projet industriel existe mais le développement industriel et humain de la filière est bloqué par les choix de rentabilité financière. Les exigences des actionnaires minent l'efficacité de l'entreprise.

Des difficultés dues à des choix du PDG Forgeard :

- 1md'€ économisés sur les investissements
 - en 2005, 2md'€ de dividendes distribués.
- Le PDG Gallois applique la même logique.

Les comptes 2006 sont plombés par des provisions :

- 800Md'€ pour les restructurations,
- 1,2md'€ de surcoût de l'A380.
- Mais un CA qui augmente de 18%

L'aéronautique est une industrie cyclique : les exigences du marché vont s'accroître avec la fin du cycle haut (2010/2013 ?)

Power 8 n'est pas un simple plan de restructuration, mais un modèle économique et social.

- Construire un groupe industriel qui répond encore mieux au marché financier,
- Une recomposition mondiale.

- Des financements publics considérables pour grossir les sous traitants afin qu'ils soient capables de supporter les risques industriels et financiers.

Safran, Dassault et d'autres réfléchissent à emboîter le pas à Airbus.

Les salariés veulent le retrait de Power 8 :

- Le blocage des embauches, le renvoi des intérimaires (formés) sont synonymes de perte de savoir faire.

- La chaîne A320 à Toulouse : formaté à 36 avions elle en produit 17 actuellement. Son abandon au profit de la construction d'une chaîne à Hambourg : où est l'économie ?

Retrait n'est pas statu quo !

Les fausses bonnes idées

- La proposition de S. Royal que les régions participent au capital ne répond pas aux besoins d'ingérence des régions et de leurs élus dans les choix stratégiques de gestion. Cela ne représenterait que 0,6% de celui-ci. Ce serait un transfert des difficultés sur les contribuables sans remettre en cause les choix de gestion et la pression des actionnaires. Pour info, les salariés français possèdent 3,5%, et pourtant ne possèdent aucun poids politique ou décisionnel !

- Les présidents PS de région affichent leur volonté « d'atténuer les effets du plan Power 88 » ! Daimler et Lagardère sortent du capital EADS sans que leur responsabilité sociale ne soit posée.

D'autres choix sont possibles

- EADS entreprise publique européenne. Donner du sens à la participation publique : changer la finalité des choix de gestion pour l'efficacité sociale des entreprises..

- Des droits d'interventions réels pour les salariés. Si ceux ci avaient existés, les retards n'auraient pas existé. Des pouvoirs pour les salariés, les sous traitants, les CE, les CGE (comité de groupe européen), les collectivités régionales, nationale.

- Les financements : Pour faire reculer le poids des marchés financiers et en liaison avec la bataille européenne, obtenir des financements à taux bonifiés dans les grands programmes avec la

BCE et la BEI, (Banque Européenne d'Investissement) les fonds régionaux au service de l'emploi.

- Des plans de formation débouchant sur des qualifications reconnues
- Tous les salariés confrontés à des situations semblables à celles d'Airbus peuvent s'identifier à leur combat. Les nouveaux droits, les financements deviennent une exigence universelle :

C'est le sens du projet de loi en co-élaboration citoyenne sur la sécurisation sociale de l'emploi et de la formation.

Les initiatives

- Europe. Sous l'égide du GUE, audition le 28 mars avec les syndicats allemand, Espagnol et peut-être anglais. Le GUE demande aussi un débat extraordinaire (le PS soutient mollement et refuse une résolution finale, UDF s'y oppose). Ce débat a eu lieu le 14 mars

- 4 pages à distribuer dans les entreprises aéronautique.
- Organisation de débats avec tous les militants, les élus dans chacune des régions concernées (Toulouse, St Nazaire, Meaulte etc...pour que chacun soit en capacité d'aller au débat.

Dans la campagne.

- Airbus peut aider à un tournant dans la campagne. Initiative politique marquante mais avec du contenu. Politisation des enjeux d'emploi et des financements. Le vote Marie-George Buffet, point d'appui aux luttes.
- Le 20 mars, rencontre de Marie-George Buffet avec les syndicalistes à Montreuil.
- Mise à disposition, dès le 20 mars à Montreuil, de la brochure "Pour une sécurisation sociale de l'emploi et de la formation"

AIRBUS: QUE CHACUN PRENNE SES RESPONSABILITÉS

Il est inadmissible que les dirigeants d'Airbus décident de supprimer des milliers d'emplois, de fermer des sites, au lieu de répondre aux défis par une progression de la formation et des emplois qualifiés pour mieux utiliser les recherches, alors que les carnets de commandes du groupe sont pleins à raz bord, que le recours aux heures supplémentaires est courant et que les besoins mondiaux en avions croissent de façon exponentielle.

Certes, Boeing dispose de l'arme du dollar et a accès, via le militaire, à des financements publics très peu coûteux pour développer ses nouveaux modèles. Mais, ce n'est pas en diminuant les effectifs, en se privant de gens qualifiés, en cédant ou fermant des sites au savoir-faire mondialement reconnu et en allant chercher sur le marché financier les financements pour de nouveaux avions que l'on relèvera ce défi de compétitivité.

Au contraire, le plan Power 8, en cherchant par-dessus tout à satisfaire aux exigences de rentabilité des actionnaires, est une menace pour Airbus, pour l'aéronautique française et européenne. Il mettrait en difficulté des milliers de sous-traitants et plongerait des régions entières dans une insécurité sociale accrue. Il doit être retiré.

Une tout autre logique doit prévaloir : s'il faut baisser des coûts, alors baissions les coûts financiers et non les « coûts salariaux » qui, eux, sont aussi une ressource décisive avec les emplois qualifiés et les formations. Réunissons pour cela d'autres financements, soutenus publiquement, moins coûteux, capables de développer la recherche nécessaire aux nouveaux avions, maintenir ou convertir les emplois existants, en créer d'autres et augmenter sensiblement la formation pour mieux utiliser les nouvelles technologies.

Pour une telle logique, il est urgent que les salariés d'Airbus et de la sous-traitance disposent de pouvoirs conséquents d'intervention et de proposition pour réorienter les choix de gestion et stratégiques du groupe, au lieu de céder à la dicta-

ture des actionnaires, notamment Lagardère et Daimler. Et il est absolument légitime que les régions qui, depuis des années, participent à la promotion d'Airbus, notamment via des financements directs mais aussi par la formation, puissent disposer en contrepartie d'un contrôle politique sur l'utilisation que fait Airbus de tous ces avantages. Outre son caractère nécessairement très modeste au regard des besoins de financement effectifs d'Airbus, mais cependant coûteuse pour les contribuables, une prise de participation symbolique des régions ne permettrait pas de changer la logique de gestion du groupe et l'irresponsabilité de ses actionnaires privés.

L'Etat doit cesser de plaider l'impuissance. Tout de suite, il peut, en concertation avec les régions, mettre en place un Fonds national décentralisé de promotion des emplois et des formations qui prendrait en charge une partie des intérêts des crédits nécessaires aux établissements français du groupe, à l'opposé du financement par le marché financier, en contrepartie d'engagements chiffrés d'emploi et de formations et de pouvoirs démocratiques de contrôle, notamment au niveau des régions. Et il doit inviter les autres États à faire de même. Il doit aussi obliger les actionnaires privés du groupe à ne pas se retirer, tout en une conversion d'une partie de leurs actions en participations publiques. Tout refus de maintenir une participation de la part de ces actionnaires devra entraîner une conversion de la totalité de leurs actions en participations publiques, à un prix décidé hors marché.

Enfin, il est inadmissible que l'Europe ne fasse rien pour Airbus. Ce fleuron européen de l'aéronautique doit pouvoir être largement financé par des prêts massifs à taux très abaissés de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour favoriser l'emploi, la formation et une sortie par le haut des difficultés dans tous les sites européens en coopération.. Et la BEI « refinancerait » ces prêts, non pas sur le marché financier, mais à partir de monnaie mise directement à sa disposition par la Banque centrale européenne.

CHANGER LA FEUILLE DE ROUTE DE AKER YARDS FRANCE EX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Les salariés d'Aker Yards France, anciennement « Chantiers de l'Atlantique », fleuron de la construction navale française, bradé il y a 14 mois par Alstom et l'État français au constructeur norvégien Aker, viennent d'apprendre par la presse que ce dernier entend vendre ses parts.

Il compte ainsi réaliser, au plus haut de l'activité cyclique de l'industrie navale, une grosse plus-value financière avec l'idée qu'elle « profite à tous les actionnaires d'Aker Yards », banques et fonds de pensions. De fait, cette société a réalisé un bénéfice net de 128,9 millions d'euros en 2006, en hausse de 33,5% sur 2005, et son carnet de commandes a cru de 104%. Mais comme l'activité aux États-Unis, plus gros débouché pour les paquebots de croisières qui sont l'une des spécialités des « Chantiers de l'Atlantique », marque un peu le pas, on vend pour rentabiliser au maximum au meilleur moment !

Le gouvernement doit immédiatement suspendre cette décision inique qui, après l'annonce du plan Power 8 sur Airbus, fait peser des risques considérables sur l'emploi et l'avenir du bassin de Saint-Nazaire, jusque dans toute la sous-traitance, ainsi que sur l'industrie française.

Il faut exiger le retrait du plan « Marine 2010 », mis en place par le PDG d'Alstom alors sous « tente à oxygène » de l'État, et son complément le plan « 1+1=3 » mis en place par l'actionnaire norvégien*. Les salariés et leurs organisations, les élus et les populations du bassin de Saint-Nazaire doivent avoir voix au chapitre. La feuille de route de Aker Yards France doit être profondément re-

vue, avec, notamment, une gestion prévisionnelle démocratique des emplois et des compétences pour sécuriser et promouvoir les atouts humains, l'emploi, les qualifications, les recherches et les capacités de production sur le site et avec tous les sous-traitants. Des projets alternatifs ont été mis en avant, par les communistes notamment avec leur plate-forme « pour une construction navale du XXI^{ème} siècle ». Ces projets, ces propositions doivent être sérieusement examinés, à l'appui de l'intervention des salariés et des populations. Des financements nouveaux devraient être mobilisés, au lieu de l'appel au marché financier, avec des crédits bancaires à taux d'intérêts bonifiés par l'État et d'autant plus abaissés qu'ils serviraient à des opérations programmant plus d'emplois et de formations.

Alstom doit être placé devant ses responsabilités. Il détient toujours 25% du capital d'Aker Yards et ce, jusqu'en 2010. Il a du injecter 300 millions d'euros dans cette structure pour qu'Aker condescende à prendre le contrôle des Chantiers de l'Atlantique. Il n'aurait jamais pu le faire si l'État n'était pas intervenu en recapitalisant la société. Une remise à plat de l'ensemble de l'accord passé avec Aker il y a 14 mois est nécessaire. Et l'État doit y veiller.

Enfin, il faut faire droit, plus que jamais, à la demande faite par Marie-George Buffet d'une session extraordinaire du parlement sur tous les dossiers industriels en cours avec, notamment, l'aéronautique, la navale, l'automobile, Alcatel-Lucent...

* Le groupe Alstom, après sa privatisation, avait accumulé une dette supérieure à cinq fois ses fonds propres, du fait d'une croissance externe débridée. Son action s'est effondrée en mars 2003 à l'annonce d'une perte record de 1,38 milliards d'euros. Le groupe avait été sauvé de la faillite, grâce à ne recapitalisation par l'État à hauteur de 800 millions d'euros et à l'abandon de dettes du groupe vis-à-vis de lui. Ceci avait permis de sauvegarder la rentabilité des créances accumulées par les banques sur µAlstom, lequel a aussi cédé en catastrophe des actifs essentiels pour l'industrie française, dont les Chantiers de l'Atlantique.